

N° 2023/62

Nouméa, le 17 mars 2023

CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR : SÉANCE PLÉNIÈRE DE MI-MANDATURE LE MARDI 21 MARS À 17H

Les conseillers municipaux juniors sont attendus pour la séance plénière de mi-mandat, le mardi 21 mars en salle du conseil municipal, en présence de Jean-Pierre Delrieu, adjoint en charge de la coordination de l'action municipale, des ressources humaines, de l'action éducative, de l'insertion et de la prévention de la délinquance.

Cette journée aura pour objectifs de dresser un bilan de mi-mandature et d'évoquer les projets à réaliser en 2023.

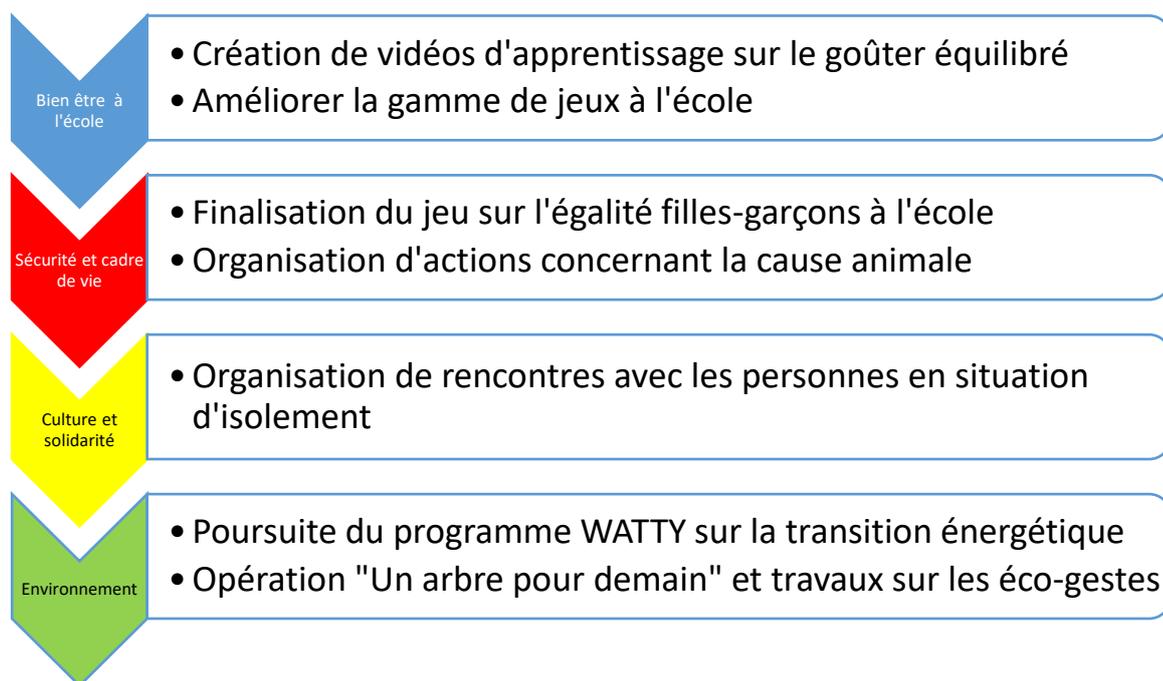
BILAN 2022 :



En 2022, les CMJ ont participé à plusieurs actions communes :

- les visites de la caserne de pompiers et de l'hôtel de police municipale.
- la célébration des 20 ans CMJ,
- la sensibilisation au harcèlement avec la police nationale,
- les ateliers de sensibilisation à la transition énergétique avec le programme Watty,
- les commémorations du 18 juin et du 11 novembre,
- La participation en tribune du défilé du 14 juillet,
- La participation à l'exposition « Mon école, son histoire » en assurant auprès du public des visites guidées et des animations.
- La création de colis solidaires pendant la journée des droits de l'enfant,
- la création des deux premiers épisodes du jeu vidéo sur le thème de « l'égalité filles garçons ».

PLAN D' ACTIONS 2023



LE CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR

Élu le 3 mai 2022 pour un mandat de deux ans, le conseil municipal junior (CMJ) est constitué de 74 enfants scolarisés dans les 39 écoles primaires publiques et privées de Nouméa.

Il donne aux jeunes l'opportunité de s'initier à la démocratie, d'apprendre à exercer sa citoyenneté en leur permettant de donner leurs idées, d'étudier certains projets, et de les réaliser.

Quatre commissions composées d'environ 20 juniors chacune ont été constituées et ont commencé à travailler sur les projets suivants :

- **Commission Environnement** : reboiser les espaces publics/écoles, favoriser les réflexes éco-citoyens (en lien avec la lutte contre le gaspillage, la charte utilisation papier...)
- **Commission Solidarité et Culture** : **participer à une collecte de colis solidaire pour les personnes dans le besoin, organiser et animer des activités socio-culturelles avec les personnes âgées,**
- **Commission Prévention et Sécurité** : créer un jeu pour favoriser l'égalité filles-garçons, agir en faveur de la cause animale dans sa ville (propreté urbaine, comportements des propriétaires...)
- **Commission Bien-être à l'école** : proposer des jeux pour les cours d'école, sensibiliser les écoles à l'équilibre alimentaire et développer le concept de mieux manger notamment lors du goûter.